



Union Syndicale de l'Office National des Forêts CGT FORET

Christian BISTON Administrateur CGT au C.A. de l'ONF

12 rue de la Mairie 88460 CHENIMENIL

Tél : 03.29.69.66.90 - 06.10.39.20.36 - Mel : christian.biston@onf.fr

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE l'ONF du 3 Mars 2010

DECLARATION CGT

Messieurs les Administrateurs,

La lettre que vous avez reçue au nom de l'Intersyndicale CGT-Forêt, SNUPFEN-Solidaires, SNAF-UNSA-Forêts, vous explique clairement la raison principale vous appelant à voter contre le Budget 2010 qui vous est soumis aujourd'hui.

Ce courrier rappelle l'importance du Régime Forestier comme pilier essentiel de la politique forestière nationale. Chacun reconnaît l'utilité et l'efficacité du Régime Forestier et nous pouvons en parler avec un recul suffisant pour en vanter le bien-fondé.

Malheureusement sa mise en œuvre se heurte à des recettes aléatoires (produits des domaines aux cours fluctuants) et à la volonté gouvernementale d'asphyxier l'Etablissement qui le met en œuvre : l'ONF.

Cette asphyxie prend des formes multiples. Tout d'abord une importante augmentation de charges nouvelles imposées à l'Etablissement (délocalisation, pensions civiles, ...) Ensuite une diminution sensible en euros constants sur la durée du versement compensateur qui est une composante importante du Régime Forestier.

Dans ce contexte l'ONF s'efforce d'équilibrer les comptes en diminuant les emplois et autres dépenses et en s'efforçant d'orienter son activité sur les activités les plus rentables. Au fond ce sont les Personnels qui subissent cette politique avec des conditions de travail qui se détériorent et un stress amplifié par le manque de visibilité sur l'avenir. Cela explique sans aucun doute que nous soyons en tête des entreprises où le taux de suicides est malheureusement très élevé rapporté aux effectifs.

La nouvelle organisation aggrave encore la situation en portant atteinte à la pluridisciplinarité (organisation par secteur d'activité) et en modifiant considérablement les conditions de travail et attributions des Personnels techniques et administratifs.

Mais cela a également de graves conséquences sur la gestion forestière.

Les communes ont un service de moins bonne qualité pour un coût toujours plus élevé. La gestion multifonctionnelle est abandonnée au profit d'une gestion rentable à court terme. Mobiliser du bois, développer les conventions lucratives sont aujourd'hui les piliers de cette nouvelle politique. Le plus souvent les discours à connotation environnementale ne sont que des slogans pour cacher ces orientations. On retiendra les plus marquantes : produire plus pour préserver mieux ou encore la notion de biodiversité ordinaire opposée à la biodiversité remarquable !

Nous pourrions encore développer le contexte en évoquant notamment les relations sociales déplorable à l'ONF, mais je me limiterai volontairement à ce bref rappel pour passer maintenant à l'analyse du Budget 2010 qui nous est soumis.

Malgré l'optimisme du Directeur Général quant aux recettes (+ 36 % pour les recettes bois et + 35 % pour le conventionnel) la rigueur se poursuit quant au niveau des effectifs. Mais ce Budget n'a rien de rassurant car il anticipe un retour de tendance qui n'est pas prouvé. De plus, la réforme des Collectivités Locales et de la fiscalité va poser de graves difficultés aux Collectivités Locales qui soutiennent une grande partie de nos activités conventionnelles. Enfin, l'Etat se fait pressant quant au recouvrement des charges nouvelles imposées à l'Etablissement. Tout cela conduit à une profonde incertitude. Nous serons bientôt fixés à l'occasion de la prochaine décision modificative qui ne devrait pas tarder. Vous avez, Monsieur le Directeur Général, peu de réserves sous le sabot et l'on ne peut que constater votre échec à redresser durablement l'Etablissement malgré la grande rigueur imposée en écho aux directives gouvernementales. Ce n'est pas la reprise de provisions ou la vente d'immeubles qui sauveront durablement l'ONF. Il est donc nécessaire de revoir le financement de l'Etablissement afin de le rendre indépendant des recettes non maîtrisées.

Mais je voudrais également insister sur le rôle économique de l'ONF au sein de la Filière-Bois. Si, malgré la crise, de nombreuses entreprises du bois ont résisté c'est également dû à l'ONF qui a mobilisé de la matière dans un contexte déprimé. Remettre en cause ses capacités d'intervention reviendrait à créer un véritable séisme dans la profession ce qui serait une catastrophe pour la Filière-Bois et les emplois. C'est un élément à prendre en considération non pas à côté mais en même temps que les autres. J'y insiste car tout démantèlement aurait d'importantes conséquences sur l'activité globale. Il faut donc maintenir dans un parfait équilibre et avec des financements had-hoc les trois fonctions de la Forêt : économique, environnementale et sociale.

Tout abandon, toute partition, toute destruction comme l'entend la Direction de l'ONF ne peut aboutir qu'à un désastre économique, environnemental et social.

C'est ce qu'expriment aujourd'hui les Forestiers rassemblés dans toute la France à l'occasion de ce Conseil d'Administration.

Alors, oui, il est temps de voter afin d'éviter le pire, de voter contre le Budget de rigueur qui vous est présenté.

Christian Biston